



Politique environnementale de Schenker France

Entreprise leader dans le secteur des transports au niveau mondial, le groupe Schenker s'est donné comme objectif de devenir, par un développement durable, l'un des premiers réseaux de transport et logistique intégrée respectueux de l'environnement.

Cette stratégie doit nous permettre de pérenniser nos activités en tenant compte également des objectifs que se fixent nos clients. Elle s'appuiera sur une amélioration continue dans le domaine de l'environnement au sein de chacune de nos agences.

En France, cette démarche engagée en 2006 s'est traduite par la mise en place d'un système de management environnemental dont les axes d'amélioration continue sont :

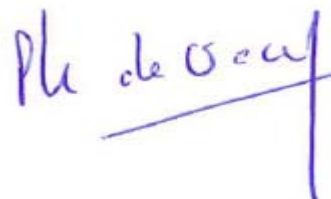
- Contribuer à réduire les pollutions des émissions atmosphériques liées au transport,
- Economiser les énergies utilisées par nos agences et nos activités,
- Mettre en œuvre les dispositions nécessaires pour prévenir les pollutions,
- Respecter les exigences légales et autres, liées à l'environnement et souscrites par notre entreprise,
- Impliquer notre personnel et nos sous-traitants dans notre engagement environnemental,

Chaque agence décline et révisé annuellement, les objectifs adaptés à son environnement.

Schenker, support économique majeur dans le domaine des échanges internationaux, assume sa responsabilité environnementale en limitant les effets liés à son activité impactant l'environnement. Nous sommes persuadés que cette démarche s'inscrit dans une dynamique globale, dans laquelle les collaborateurs et les clients de l'entreprise se reconnaîtront.

La protection de l'environnement repose également sur la responsabilité de chacun d'entre nous, à travers nos gestes au quotidien. Nous comptons donc sur l'engagement de tous sur ce sujet incontournable, car porteur d'enjeux majeurs pour l'avenir, et vous en remercions par avance.

Gennevilliers, le 22 janvier 2010



Philippe de Crécy
Président du Directoire